

De la quantité à la qualité : sur la formation de deux marqueurs argumentatifs du français moderne : *dans la mesure où et pour autant que*

Bernard Combettes

ATILF Nancy-Université & CNRS
Bernard.Combettes@univ-nancy2.fr

Annie Kuyumcuyan

ATILF Nancy-Université & CNRS
Annie.Kuyumcuyan@univ-nancy2.fr

Pour s'en tenir aux affaires humaines, notre univers politique est exclusivement peuplé de mythes et de monstres ; nous n'y connaissons que des entités, que des absolus. Tous les mots du vocabulaire politique et social pourraient servir d'exemple. Nation, sécurité, capitalisme, communisme, fascisme, ordre, autorité, propriété, démocratie, on pourrait les prendre tous les uns après les autres. Jamais nous ne les plaçons dans des formules telles que : Il y a démocratie dans la mesure où..., ou encore : Il y a capitalisme pour autant que... L'usage d'expressions du type « dans la mesure où » dépasse notre puissance intellectuelle.

Simone Weil, *Ne recommençons pas la guerre de Troie*, 1937

Dans son acception restreinte, la grammaticalisation désigne le passage d'une expression du domaine lexical au domaine morphosyntaxique. De manière plus large, elle s'applique aussi aux changements à l'intérieur même du champ grammatical. Il suffit qu'intervienne dans une évolution donnée l'opération de réanalyse, définitoire du phénomène (E. C. Traugott 1991 ; C. Marchello-Nizia 2006). Les modifications affectant le plan formel s'accompagnent alors de modifications au plan du contenu, transformations qui, dans la majorité des cas, conduisent à un « affaiblissement » du sens de départ ou, du moins, à une perte de la valeur première du terme. C'est ainsi qu'une notion telle que la quantité, appliquée différenciellement à deux prédicats distincts, passe insensiblement de l'idée de « comparaison » ou de « proportion » à celle d'évolution conjointe. A partir de ce substrat inextricablement quantitatif et chronologique, elle sera à même d'articuler, au plan logique, une relation de causalité, non sans se circonscrire à l'occasion dans l'expression de la « cause mise en doute », concession ou atténuation selon le cas.

Deux locutions conjonctives présentent à cet égard une évolution comparable : *dans la mesure où* et *pour autant que*. La première est de formation récente puisqu'elle apparaît dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, tandis que la seconde forme lexie dès le moyen français, mais n'endosse certaines de ses valeurs sémantiques qu'à partir, elle aussi, du XIX^e siècle. L'évolution de ces expressions constitue dès lors une bonne illustration de l'opération de grammaticalisation, quelle que soit la longueur de la période sur laquelle on l'observe, de quelques dizaines à quelques centaines d'années. Il semble en effet possible de relever dans les deux cas, aux divers niveaux de l'analyse linguistique, les modifications qui caractérisent habituellement ce type de changement. L'évolution observée met en jeu, de façon unitaire, les aspects syntaxiques et les aspects pragmatico-sémantiques de ces constructions. Nous essayerons de montrer qu'elle obéit aux tendances générales qui font qu'un constituant intégré dans la structure propositionnelle – remplissant en l'occurrence la fonction de circonstant –, se trouve peu à peu utilisé comme unité périphérique, sans relations de dépendance syntaxique forte avec le reste de la phrase ; parallèlement,

pourrait-on dire, la portée de ce constituant se modifie, ne se limitant plus au plan de l'énoncé, mais s'exerçant dans celui de l'énonciation, ce qui va de pair avec une modification du rôle discursif de l'expression. Tout se passe comme si ces locutions empruntaient à certains contextes des valeurs particulières qu'elles transportaient ensuite dans d'autres domaines, ce qui met en évidence le rôle fondamental du contexte dans l'opération de réanalyse et de changement de niveau qui est à l'origine des processus de grammaticalisation (B. Combettes 2006).

De la même façon en effet que des indications temporelles (*alors que, puisque*) se trouvent appliquées au domaine « logique » en prenant une valeur de connecteur articulant des actes énonciatifs, les marqueurs de quantité et/ou de comparaison peuvent établir une relation entre des actes de parole et non plus entre des éléments à fonction référentielle. Le changement de niveau semble être dans tous les cas du même ordre et correspondre à la progression en trois étapes proposée par E. C. Traugott (1982) :

propositionnel → textuel → pragmatique/énonciatif.

Certaines de ces unités font coexister la valeur première et la valeur dérivée (la valeur chronologique de *alors que* se maintenant en face de la valeur d'opposition) ; d'autres ne conservent que la valeur résultant de la grammaticalisation (*puisque* ayant perdu ses valeurs chronologiques). Nous verrons que *dans la mesure où* et *pour autant que* appartient toutes deux plutôt à la première de ces catégories, puisque leur valeur énonciative et pragmatique cohabite désormais avec leur sens de départ sans avoir totalement éliminé ce dernier. Etant donné l'âge respectif de ces deux expressions, on serait tenté d'en conclure que le temps ne constitue pas à lui seul un facteur déterminant de l'évolution, mais que d'autres éléments doivent entrer en jeu pour que le changement devienne tout à fait irréversible. Même si l'observation de l'usage actuel de *dans la mesure où* laisse donc penser que sa valeur première cède la place aux emplois énonciatifs issus de son sens initial, l'exemple de *pour autant que* invite néanmoins à la circonspection : rien n'empêche un locuteur de sortir inopinément de l'usage actuel pour réactiver une valeur antérieure de telle ou telle expression, et cela sans intention archaïsante particulière, par simple abandon au sens littéral de l'expression, pour ainsi dire, et dans la mesure où, justement, le contexte l'y autorise. Pour être tout à fait exacts, nous aurions d'ailleurs dû plutôt parler de scripteur que de locuteur : avec les locutions choisies, un corpus écrit s'imposait, d'autant plus que les bases textuelles du DMF et du TLFi, exclusivement consultées en l'occurrence, le rendent aisément disponible. Faute de corpus oral équivalent, nous n'avons pas poursuivi l'observation sur des données du français parlé actuel. A défaut d'exhaustivité, ce parti pris donnera peut-être à notre étude une certaine homogénéité.

1 Dans la mesure où en construction liée

Au point de départ de la construction, c'est assez naturellement l'une des acceptions du terme de *mesure* qui est prise comme fondement de la locution conjonctive. D'une façon identique à ce qui s'était produit pour *à mesure que, au fur et à mesure que*, ou pour la locution prépositionnelle *à mesure de*, c'est le sens de « proportion », dérivé de celui de « dimension, évaluation d'une grandeur », qui se trouve ainsi exploité. Si l'on compare les deux subordonnants, *à mesure que* et *dans la mesure où*, on constate que la préposition *dans* introduit, à la différence de *à*, l'indication d'une limitation, d'un bornage, qui conduit facilement, par l'intermédiaire des valeurs de simultanéité, dans certains contextes, à des valeurs hypothétiques. Du sens de « seulement à proportion de », on passe à « seulement lorsque » et à « seulement si ». Quelle que soit l'interprétation, qu'elle renvoie au domaine du réel ou à celui du possible, la locution, en introduisant une subordonnée qui fonctionne comme un circonstant, établit une relation de concomitance entre deux propositions. Cette valeur première, origine du tour, se laisse bien percevoir dans l'exemple suivant, où se succèdent les deux expressions *à mesure que* et *dans la mesure où* :

- (1) Or, cette subordination est bien plutôt le renversement de l'ordre naturel. Elle ne peut donc se réaliser que progressivement, à mesure que l'homme s'élève au-dessus des choses pour leur faire la loi, pour les dépouiller de leur caractère fortuit, absurde, amoral, c'est à dire dans la mesure où il devient un être social. Durkheim, 1893

Même si *dans la mesure où* peut être interprété comme une limitation (« seulement si... »), l'ensemble du contexte (*elle ne peut se réaliser que progressivement*) montre qu'il s'agit bien de traduire une relation de simultanéité et, par là même, de causalité entre deux événements. La portée de la subordination, interne à la phrase, la fonction de complément lié que prend la proposition introduite par la locution conjonctive, vont de pair avec certaines propriétés syntaxiques et sémantiques, qui se traduisent par l'emploi d'indices ou de constructions dont le fonctionnement est justement soumis à la nature liée de la subordonnée.

1.1 Sens de base

On constatera d'abord que la proposition introduite par *dans la mesure où* peut apparaître sur le même plan, par coordination ou par juxtaposition, que d'autres circonstants ; ainsi, dans les extraits qui suivent, les divers compléments entrent-ils dans la hiérarchisation des degrés du dynamisme communicatif, faisant partie de la zone rhématique de l'énoncé, qu'il s'agisse du rhème propre ou du rhème secondaire. La coordination peut relier la subordonnée à des syntagmes nominaux :

(2) Même, à vrai dire, l'imitation ne peut rien expliquer à elle seule, car elle suppose autre chose qu'elle-même. Elle n'est possible qu'entre des êtres qui se ressemblent déjà et dans la mesure où ils se ressemblent ; elle ne se produit pas entre espèces ou variétés différentes. Durkheim, 1893

Comme dans bon nombre d'autres exemples, la valeur rhématique de la subordonnée est soulignée par l'emploi d'un tour restrictif ; ce sont bien les deux compléments *entre des êtres* et *dans la mesure où* qui se trouvent sous la portée de la négation restrictive. Dans la plupart des cas, la coordination s'exerce entre des propositions, qu'il s'agisse par exemple d'une temporelle, comme dans le premier des exemples suivants, ou d'une hypothétique, comme dans le deuxième :

(3) L'on peut facilement constater qu'un souvenir n'agit vraiment sur nous que lorsqu'il redevient conscient et dans la mesure où il le redevient plus ou moins nettement. C'est que liaison et fonctionnement s'impliquent. Ruyer, 1930

(4) Inversement, on peut donc dire que la division du travail ne produit la solidarité que si elle est spontanée et dans la mesure où elle est spontanée. Durkheim, 1893

D'autres exemples, moins fréquents, mettent en parallèle, dans des phrases successives, des compléments rhématiques qui jouent le même rôle discursif et remplissent une même fonction syntaxique. Dans le passage suivant, la première subordonnée, introduite par *dans la mesure où* est sur le même plan que les deux propositions en *parce que* contenues dans les propositions elliptiques qui la suivent :

(5) [...] un Péguy admirant les philosophies dans la mesure où « elles se sont bien battues », Descartes parce qu'il avait fait la guerre, les dialecticiens du monarchisme français uniquement parce qu'ils sont prêts à [...] Benda, 1927

Tous ces exemples vont dans le même sens : la proposition introduite par *dans la mesure où* fonctionne comme les autres subordonnées circonstancielles, la locution conjonctive indiquant une concomitance entre deux prédicats, concomitance qui s'accompagne, en raison du sémantisme du terme *mesure*, de l'idée de progression, et, en raison du sémantisme de la préposition *dans*, d'une valeur restrictive. Le passage de Ruyer cité plus haut pourrait ainsi être paraphrasé par la combinaison de deux propositions : *plus un souvenir redevient nettement conscient plus il agit sur nous* ou *un souvenir n'agit sur nous que s'il redevient nettement conscient*.

1.2 Corrélation avec la restriction

La valeur de limitation présupposée par l'expression est explicitée fréquemment dès les premières attestations par l'emploi de la négation restrictive. Tout se passe comme si la locution *dans la mesure où* se combinait systématiquement, pour certains auteurs, avec *ne... que*. Les exemples suivants, de la deuxième moitié du XIX^e siècle, laissent bien voir l'orientation sémantique du tour :

- (6) C'est donc encore un optimisme, mais abaissé, dégradé, n'échappant aux contradictions de l'ancien que dans la mesure où il rend son propre idéal plus court, plus pauvre ou plus obscur et ses aspirations plus confuses. Renouvier, 1864
- (7) Car je ne puis m'intéresser à moi-même que dans la mesure où quelqu'un d'autre s'y intéresse, et pour secouer mon apathie il faut que cela doive réjouir un cœur qui m'aime. Amiel, 1866
- (8) L'action est le ciment dont nous sommes façonnés ; nous ne subsistons que dans la mesure où nous agissons ; c'est une dissolution que l'oisiveté, c'est une décomposition que la mort. Blondel, 1893

On est d'ailleurs en droit de se demander si la valeur restrictive de *dans la mesure où* ne s'est pas imposée, à partir des possibilités offertes par le sémantisme des éléments qui la constituent, dans un mouvement qui serait à interpréter comme une réanalyse de l'expression dans des contextes de type négatif comme ceux que nous venons de citer. Il serait nécessaire de disposer d'un plus grand nombre d'exemples permettant d'établir une chronologie précise pour pouvoir mettre en lumière ce qui correspondrait à une étape du mouvement de grammaticalisation. Nous nous contenterons de relever, dans les exemples les plus anciens dont nous disposons, la corrélation systématique de la locution et de la restriction. Si cette valeur restrictive se traduit d'ordinaire, comme dans les exemples que nous venons de citer, par la négation *ne... que*, la même limitation peut également être obtenue par l'emploi d'adverbes comme *uniquement, seulement* :

- (9) M. Bataille m'intéresse uniquement dans la mesure où il se flatte d'opposer à la dure discipline de l'esprit à quoi nous entendons bel et bien tout soumettre [...] Breton, 1929
- (10) Depuis dix ou quinze ans, les ethnologues ont consenti à se pencher sur certaines disciplines corporelles, mais seulement dans la mesure où ils espéraient élucider ainsi les mécanismes par lesquels le groupe modèle les individus à son image. Lévi-Strauss, 1950

1.3 Liaison avec des adverbiaux

Une autre propriété traduit la nature de constituant dépendant, lié, de la subordonnée par *dans la mesure où* ; il s'agit de la possibilité d'utiliser des adverbiaux dont la portée s'exerce sur ce type de complément circonstanciel. Rappelons que des éléments comme *au moins, presque, surtout, sans doute*, qui s'emploient devant des compléments nominaux (*il travaille surtout le soir, il arrive presque à l'heure, etc.*), jouent le même rôle devant une subordonnée (*il travaille surtout si on le lui demande, au moins quand on le lui demande, etc.*). Cette caractéristique a souvent été utilisée pour distinguer les subordonnées liées, de type *parce que*, des propositions de type *puisque* qui ne sont pas régies, qui ne relèvent pas des relations entre constituants, mais dont le fonctionnement exige une prise en compte de l'énonciation. On a ainsi coutume d'opposer *il travaille sans doute (surtout) parce qu'on le lui demande* et **il travaille, sans doute (surtout) puisqu'on le lui demande*. Les exemples suivants montrent que *dans la mesure où* fonctionne comme *parce que*, la subordonnée étant précédée des adverbiaux *exactement, au moins, presque*. La substitution par *puisque* ou *quoique* serait impossible :

- (11) Mais alors il reste contingent qu'il y ait de la nécessité ? Exactement dans la mesure où il est contingent que l'esprit soit, mais non pas dans une mesure supérieure. Marcel, 1923
- (12) Toute science doit tenir compte des conditions pratiques de la vie au moins dans la mesure où on la destine à devenir une science réelle, une science qu'on peut arriver à savoir. Seignobos, 1898
- (13) Pas plus que je n'avais voulu devenir prêtre ou soldat, je ne songeai à me faire marin et c'est seulement beaucoup plus tard, par des voies détournées et presque dans la mesure où cela me faisait peur, que j'en vins à voyager. Leiris, 1948

On remarquera par ailleurs, dans le premier extrait, la mise sur le même plan, par la coordination, de la subordonnée circonstancielle et du syntagme prépositionnel *dans une mesure supérieure*, qui répond, du point de vue sémantique, à l'adverbe *exactement* et fait bien apparaître le maintien du sens premier du

mot *mesure*. De la même façon, dans le dernier exemple, le complément nominal *par des voies détournées* se trouve en quelque sorte précisé par la subordonnée qui lui est coordonnée et qui, en tant que circonstant, est placée sous la portée de l'adverbe *presque*.

1.4 Portée d'une subordination

Une dernière propriété peut être mise en avant pour faire apparaître la fonction de la proposition circonstancielle, il s'agit de la possibilité d'insérer l'ensemble $P_1 + \text{dans la mesure où } P_2$ dans une subordination de type complétif. Les propositions dont la portée s'exerce sur l'énonciation et qui ne relèvent pas de la hiérarchisation intraphrastique ne peuvent en effet se trouver ainsi enchâssées. Alors que la construction : *il dit qu'il viendra parce qu'il le veut bien* permet de placer l'ensemble articulé par la locution conjonctive dans le champ de la subordination, une telle structuration n'est pas envisageable dans le cas de *puisque* par exemple ; un énoncé comme : **il dit qu'il viendra puisqu'on le lui demande* ne paraît guère acceptable en construction liée, et le détachement de la subordonnée (*il dit qu'il viendra, puisqu'on le lui demande*) conduit à lui donner une portée sur l'énonciation de l'ensemble de l'énoncé et non plus seulement sur la proposition enchâssée. Quelques exemples montrent comment, dans sa valeur première, la subordonnée introduite par *dans la mesure où* est bien intégrée dans un ensemble lié qui, en tant que tel, se prête à l'opération de subordination. Dans le premier cas, il s'agit d'une subordonnée complétive, dans le second, d'un enchâssement dans une circonstancielle en *parce que* :

(14) En d'autres termes : l'ancienne morale disait à l'homme qu'il est divin dans la mesure où il se fonde à l'univers ; la moderne lui dit qu'il l'est dans la mesure où il s'y oppose. Benda, 1927

(15) Il me dédaigne parce que je ne m'inquiète pas de savoir s'ils vont perdre ou gagner, sauf dans la mesure où lui-même s'en inquiète. Yourcenar, 1937

Le même phénomène se produit également dans des structures interrogatives. La portée de l'interrogation peut en effet s'exercer sur l'unité formée par les deux propositions liées par la subordination, comme dans l'exemple suivant, où l'on notera le parallèle avec l'expression *en proportion de* :

(16) Est-ce que l'homme grandit dans la mesure où il reconnaît la grandeur de l'inconnu qui le domine ; ou est-ce l'inconnu qui grandit en proportion de l'homme ? Maeterlinck, 1896

Dans tous ces cas, les propriétés mises en relief ne concernent pas seulement le niveau syntaxique dans sa liaison avec le niveau sémantique pour la détermination de la portée de certaines constructions ; elles correspondent aussi, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, à des aspects particuliers de l'organisation du domaine informationnel. C'est en effet en raison de sa nature de constituant lié que la subordonnée introduite par *dans la mesure où* peut prendre la valeur d'un élément rhématique et entrer dans l'échelle du dynamisme communicatif. Le premier exemple cité montre bien ce fonctionnement, le rhème propre de l'unité enchâssée n'étant pas le prédicat principal, mais, en quelque sorte, l'incidence de la subordonnée, dans une répartition thème / rhème qui serait explicitée par un tour présentatif comme : *l'ancienne morale disait à l'homme que c'est dans la mesure où il se fonde à l'univers qu'il est divin*.

2 Dans la mesure où et domaine énonciatif

Les constructions que nous venons de décrire, les propriétés qui leur sont attachées, permettent de considérer que la subordonnée introduite par *dans la mesure où*, dans ses premiers emplois qui comme nous l'avons dit se maintiennent en parallèle des usages nouveaux, a un fonctionnement comparable à celui des circonstants et que sa portée s'exerce au niveau de l'énoncé, par la mise en relation du contenu de deux propositions. Même si une certaine variation peut être décelée en ce qui concerne la valeur restrictive du tour, qui se trouve plus ou moins explicitée par des morphèmes négatifs, le rôle d'unité liée, entrant dans le jeu de la répartition thème / rhème, est bien celui d'un constituant du groupe verbal. Il convient d'examiner à présent l'évolution qui se fait jour dès la fin du XIX^e siècle et qui conduit à un changement de domaine d'application, la locution relevant alors du champ énonciatif.

2.1 Rôle de la topicalisation

Dans ce mouvement qui fait perdre au constituant sa fonction d'élément lié et lui accorde le statut d'un groupe syntaxiquement périphérique, autonomisation, qui, nous le verrons, s'accompagne de modifications sémantiques, l'antéposition de la subordonnée en début d'énoncé a une importance qu'il faut souligner, d'autant qu'elle met en évidence l'influence du niveau textuel. Le constituant concerné ne joue plus seulement un rôle au niveau propositionnel, celui des relations internes à la structure phrastique, mais remplit une fonction au plan discursif, dans l'enchaînement des énoncés, dans la gestion du « flux informationnel ». On constate en effet que, dans ce type de contexte, la proposition introduite par *dans la mesure où* ne relève plus de la partie rhématique de la phrase, mais se trouve placée en position de topique, que l'on donne à cette catégorie sa valeur d'élément le moins informatif ou qu'on la définit, ce qui n'est pas en contradiction avec la première définition, comme l'élément au sujet duquel s'établit la prédication principale, le « commentaire ». Cette fonction de thème, liée à la position initiale, semble neutraliser la valeur de concomitance et, par là même, celle d'éventualité que comportait la locution lorsqu'elle était placée dans la zone rhématique ; tout se passe comme si la topicalisation plaçait le contenu de la proposition ainsi détachée hors du champ du possible pour le présenter comme correspondant à un état de choses incontestable. Il n'est pas étonnant que certains énoncés maintiennent une ambiguïté, le groupe initial pouvant être interprété comme un circonstanciel antéposé, sans valeur topicale particulière. C'est par exemple le cas dans les extraits suivants, relativement anciens par rapport à l'origine du tour :

(17) Aussi, dans la mesure où la nature sensible et le corps même sont immanents à la vie réfléchie, la production de l'intention active emporte avec elle les conditions organiques qui y sont liées. Blondel, 1893

(18) Représentez-vous l'instant où la société se contracte : si l'adhésion est unanime, le contenu de toutes les consciences est identique. Donc, dans la mesure où la solidarité sociale provient d'une telle cause, elle n'a aucun rapport avec la division du travail. Durkheim, 1893

La postposition de la subordonnée en construction liée établirait une relation de causalité, doublée d'une valeur d'éventualité entre les deux prédicats, ce qui, dans le deuxième exemple, pourrait se paraphraser par : *plus la solidarité provient d'une telle cause, moins elle a de rapport avec la division du travail*. Cette lecture devient beaucoup plus difficile lorsque la subordonnée est antéposée, comme dans le passage cité ; le détachement de la proposition conduit à une lecture qui peut être rapprochée de celle qu'entraînerait l'emploi de *puisque*, par exemple, ou, plus exactement de la locution *s'il est vrai que*. Une sorte de transposition s'opère, de changement de niveau, qui fait que la notion d'éventualité ne s'exerce plus dans le champ de l'énoncé, mais va se trouver réutilisée, comme c'est souvent le cas dans ce type d'évolution, comme modalisation de l'acte de langage. Il faut toutefois noter que ce transfert prend plusieurs aspects, et qu'il semble difficile d'établir une chronologie entre les diverses valeurs discursives et pragmatiques de la locution, valeurs qui se maintiennent en français contemporain.

2.2 Dans la mesure où et justification

Dans un premier type de contexte, la valeur « limitative », restrictive, de *dans la mesure où* semble l'emporter, en quelque sorte, sur l'expression de la concomitance : la relation ne s'établit plus entre les contenus des propositions, mais entre les diverses raisons qui pourraient être invoquées. La locution permet ainsi d'exprimer, à l'aide du prédicat introduit par *dans la mesure où*, la cause suffisante ou, du moins, la cause la plus efficace, d'un état de choses. De la relation intraphrastique P_1 *si et seulement si* P_2 , on passe ainsi à une valeur pragmatique de hiérarchisation des arguments, P_2 renvoyant au seul, ou au meilleur, des prédicats pouvant justifier P_1 . Il faut souligner que le domaine énonciatif est impliqué dans ces emplois, les deux propositions s'articulant dans un mouvement de justification de l'acte de parole correspondant à : P_2 *est le meilleur argument permettant d'énoncer* P_1 . Les exemples suivants illustrent cet emploi :

(19) Est-il utopique de souhaiter qu'on enrichisse cet ensemble en y adjoignant d'autres signes graphiques reflétant plus fidèlement les mélodies ? Oui, dans la

mesure où aucune écriture d'aujourd'hui ne note exactement l'intonation : les virgules, les points d'interrogation, d'exclamation, etc., sont d'indigents reflets. Non, dans la mesure où l'une des causes principales de cette carence est la mauvaise connaissance que l'on avait autrefois des phénomènes intonationnels. Hagège, 1985
(20) En fait, les verbes, dans la mesure où ils commandent l'organisation de la phrase, sont centres de connexions, et donc éléments relationnels en même temps que lexèmes. (*id.*)

Il est intéressant de noter que la hiérarchisation des arguments n'apparaît pas toujours comme indiscutable, comme évidente. La valeur restrictive de la locution présuppose que d'autres arguments sont possibles et pourraient être invoqués. Les deux extraits suivants peuvent ainsi comparés. Dans le premier, la présence du tour *il est certain que* fait interpréter le contenu de la subordonnée introduite par *dans la mesure où* comme le seul argument permettant l'affirmation du prédicat principal ; dans le deuxième, en revanche, les expressions *on peut se demander* et *finalement* conduisent à une lecture qui relativise la force de l'argument pour l'interpréter seulement comme l'une des causes envisageables :

- (21) Il est certain que l'espace dont disposait l'enfant européen avant 1939 a évolué dans la mesure où la famille nucléaire ne vit plus de la même façon : moins sédentaire, il a une mobilité beaucoup plus grande. Dolto, 1985
(22) On peut se demander si, avec les nourrices, finalement, ils ne vivaient pas assez bien leur sexualité infantile, dans la mesure où elles n'avaient pas les interdits que les mères ont eus après, au XVIII^e siècle, au XIX^e siècle, quand elles ont commencé à nourrir leur propre enfant. (*id.*)

Un autre contexte, bien représenté, dans lequel se laisse encore mieux percevoir ce changement de domaine, est constitué par les énoncés qui évoquent l'éventuelle mise en doute de la réalité, de l'existence d'un référent ou de l'état de choses correspondant au contenu de la subordonnée. Dans les exemples qui suivent :

- (23) Le rôle immense joué par la Méditerranée dans cette transformation qui s'est étendue à l'humanité s'explique, (dans la mesure où quelque chose s'explique), par quelques observations toutes simples. Valéry, 1936
(24) Claudel est mon maître, dans la mesure où je puis en avoir un. Alain-Fournier, 1914
(25) La dignité de l'artiste, dans la mesure où elle existe, se voit ici automatiquement transférée au critique qui donne son temps à extraire de ces magmas invertébrés ordre et signification. Gracq, 1948,

il est clair que la relation de concomitance traduite par *dans la mesure où* ne s'établit pas entre les contenus des propositions, mais est utilisée comme une justification du fait de dire. Le contenu du prédicat principal n'est pas fonction de celui de la subordonnée ; ainsi dans l'extrait de Valéry, le fait que le rôle joué par la Méditerranée s'explique par des observations simples ne dépend-il pas de la possibilité d'expliquer quelque chose. Comme dans le cas de *puisque*, ou de certains emplois de *si*, de *s'il est vrai que*, et de *pour autant que* dont il sera bientôt question, il est possible de rétablir un verbe de parole sous-jacent : *dans la mesure où quelque chose s'explique, on peut affirmer que P*. On remarquera, dans ce même exemple de Valéry, l'utilisation des parenthèses qui isolent la subordonnée comme une sorte de commentaire extérieur à l'énoncé. Le segment introduit par *dans la mesure où* équivaut dès lors à une sorte d'ajout, de proposition incidente, qui marque d'autant mieux le changement de niveau énonciatif.

2.3 Dans la mesure où et argumentation : un marqueur « polyphonique »

Certains contextes laissent percevoir, plus ou moins explicitement, les raisons d'une telle justification énonciative. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans une stratégie argumentative. Tandis que le locuteur s'efforce d'énoncer, dans une discussion, sa position sur un problème, ou, plus largement, une opinion personnelle, il anticipe le fait que celle-ci ne soit pas partagée par tous. L'utilisation de *dans la mesure où* demande néanmoins à l'interlocuteur d'accepter certains présupposés nécessaires à la poursuite du raisonnement. Cette explicitation des présupposés en tant que

présupposés apparaît clairement dans les passages suivants, où elle se trouve étayée par un terme comme *problème*, une expression comme *il faut reconnaître que*, ou par un tour interrogatif auquel elle sert de soubassement énonciatif :

(26) Et tout le problème de l'évolution, comme on va le voir, se ramène justement à ce problème d'architecture cellulaire. Dans la mesure où la génétique nous a révélé l'extraordinaire complexité de la substance héréditaire, elle a donné encore plus de nécessité à l'hypothèse transformiste. Rostand, 1939

(27) Il faut donc reconnaître que l'amitié, sentiment de longue haleine, finit par sécréter ses propres décors, dans la mesure où elle s'inscrit précisément dans la durée, le souvenir, et qu'elle est un dépôt. Blondin, 1982

(28) Nous avons déjà vu cette ambiguïté au cœur de la conscience de l'enfant. Mais dans la mesure où il y a scission, quelle est la cause de cette scission ? La valeur de la personnalité n'est pas en jeu. Mounier, 1946

Dans des exemples de ce type, l'emploi de *puisque* serait envisageable et ne changerait rien au degré de réalité ou de vérité des prédicats, mais *dans la mesure où* semble comporter un trait supplémentaire, une orientation que ne comporte pas obligatoirement *puisque*. Alors que *puisque* pose le prédicat subordonné comme certain, *dans la mesure où* ajoute à cette valeur l'information que ce contenu ne fait pas partie de la connaissance partagée par l'ensemble des locuteurs. Il n'est donc pas étonnant que bon nombre de contextes présentent des indices d'une atténuation de l'assertion : des tours au conditionnel, des modalisateurs qui renvoient à une situation de débat, de mise en question des états de choses. Dans les deux passages suivants, la locution *dans la mesure où* se trouve ainsi insérée dans des séquences discursives caractérisées par ce type de marques. Celles-ci sont en l'occurrence cumulées : interrogation avec *allons-nous déceler*, atténuation avec le conditionnel de *on pourrait presque les caractériser*, *il pourrait se passer*, concession avec *mais*, modalisation avec *il m'a paru souhaitable* :

(29) Allons-nous maintenant déceler un instinct agressif au moins chez les enfants anorexiques ? Dans la mesure où ils sont atteints de la même maladie que les adolescentes, on pourrait presque les caractériser par la même absence comportementale. Vuillemin, 1949

(30) Ce livre est un roman : l'intrigue est inventée, les héros sont imaginaires. Il pourrait dès lors se passer de preuves et d'explications. Mais dans la mesure où le décor, les événements et certains personnages secondaires sont « historiques », il m'a paru souhaitable de donner au lecteur des indications sur les sources. Chandernagor, 1995

Même dans les cas où l'aspect argumentatif du texte ne se traduit pas par des marques explicites comme celles que nous venons de relever, le contenu même des propositions, en particulier grâce à des expressions axiologiques, permet de justifier la *captatio benevolentiae* qu'opère *dans la mesure où*, ainsi :

(31) Une idée du théâtre s'est perdue. Et dans la mesure où le théâtre se borne à nous faire pénétrer dans l'intimité de quelques fantoches, et où il transforme le public en voyeur, on comprend que l'élite s'en détourne. Artaud, 1938

Les expressions *se borne*, *quelques fantoches*, *transforme le public en voyeur*, traduisent un point de vue particulier et sans aucun doute critique sur la situation du théâtre contemporain. Ce point de vue est certes ouvertement assumé comme polémique d'une part, mais il est aussi présenté comme le préalable obligé, en vertu de son contenu péjorant, à la conclusion négative qui clôt l'énoncé. La construction aurait alors pour paraphrase exhaustive : *dans la mesure où l'on accepte avec moi que le théâtre se borne à p et q, on peut dire que r*. Comparé à *puisque*, dont on a déjà relevé l'évolution analogue ainsi que la commutation possible dans de nombreux contextes avec notre expression, *dans la mesure où* présente un trait sémantique supplémentaire issu, en quelque sorte, de l'origine du tour, et qui renvoie à la restriction. La notion de « mesure » laisse en effet entendre que la concomitance, la causalité établies par son moyen n'ont rien d'obligatoire et que d'autres éventualités seraient envisageables. Nous retrouvons alors la valeur de restriction « seulement dans la mesure où », valeur qui ne porte plus sur le contenu des énoncés, mais sur les actes énonciatifs. Soit, dans une paraphrase plus générale que celle proposée pour l'exemple précédent : « (on peut dire) q (seulement) dans la mesure où (on accepte) p ». Le destinataire de l'énoncé

se trouve en somme invité, par le biais de cette formule, à « coopérer » avec le scripteur en admettant comme hypothèse de discours, et uniquement à titre transitoire en quelque sorte, le contenu véhiculé par *dans la mesure où*, et cela « à seule fin » d'atteindre la conclusion visée par l'énonciateur.

La spécialisation de la locution comme marqueur argumentatif explique que les exemples de textes de fiction n'apparaissent pratiquement pas dans le corpus, du moins dans les débuts de l'expression. Il est intéressant de noter que les attestations dans les textes « littéraires », à partir du milieu du XX^e siècle, correspondent souvent à des énoncés de style oral relevant du discours rapporté. On peut considérer qu'il y a là une preuve indirecte du développement de la locution dans le français parlé, avec la systématisation de la valeur énonciative et argumentative que nous avons décrite. Les différents aspects, les différentes réalisations contextuelles de l'activité de justification se retrouvent ainsi exploités dans un cadre qui, toutes proportions gardées, rappelle les configurations argumentatives que nous avons rencontrées jusqu'à présent. Les extraits suivants offrent une illustration de ces emplois dans lesquels *dans la mesure où* introduit un argument présenté comme le seul envisageable, et, par là même, suffisant pour justifier l'énonciation du prédicat principal. Ici encore, on notera les indices qui, plus ou moins directement, signalent la mise en scène d'une sorte de contraste qui s'établirait entre deux énoncés successifs. Au premier, qui exclut tout argument – *il faut que ça s'arrête ici* – ferait suite le second qui au contraire ouvre une brèche dans cette uniformité énonciative par divers marqueurs de compromis – *Bah !; conciliant ; d'ailleurs* – avant de lui opposer le seul argument anti-orienté pertinent, eu égard au contexte :

(32) À propos, il faut que ça s'arrête ici ? Non, parce que je viens de penser à un truc. Dans la mesure où c'est une autobiographie, tant que j'ai pas pris mon billet final pour le concert de nos chers disparus, là-haut, y'a pas besoin de trouver de fin, hein ? Hein ? Manceuvre, 1985

(33) Bah ! Dit Renaud, conciliant. Explique-t-en avec ton secrétaire de cellule. D'ailleurs, dans la mesure où tu vas t'occuper, avec tes curés, des questions d'organisation, ça arrangera les choses... Rolin, 1996

(34) Elle m'a juste chargé de t'expliquer que, dans la mesure où elle n'avait aucune idée de "endroit où elle allait trouver à se caser, elle ne pouvait pas s'encombrer de toi. Forlani, 1989

Il serait indispensable de vérifier, sur des corpus de français parlé, si l'usage contemporain développe ces emplois et si la valeur première de circonstant se maintient encore. Les caractéristiques que nous avons essayé de mettre en lumière vont toutefois dans le sens d'une évolution bien représentée par ailleurs, qui correspond aux tendances habituelles du mouvement de grammaticalisation, et qui libère la locution des relations sémantiques qui s'établissent entre les constituants relevant de la structure propositionnelle. Nous avons examiné ici les débuts de ce changement, qui, il faut le souligner, s'est très rapidement amorcé, dès la deuxième génération de locuteurs utilisant l'expression. L'étude devrait être poursuivie pour la période actuelle. C'est alors par rapport à d'autres marqueurs de même domaine, tels que *puisque, comme, si, étant donné que*, qu'il conviendrait de situer *dans la mesure où*, afin de déterminer la spécificité de cette locution parmi les outils linguistiques qui entrent en jeu dans la production du texte argumentatif.

3. Un para-synonyme de *dans la mesure où* : *pour autant que*

La première raison qui conduit à associer l'étude de *pour autant que* à celle de *dans la mesure où* est leur quasi synonymie dans l'usage actuel. Bien des scripteurs manifestent le sentiment de cette proximité entre les deux expressions en les faisant voisiner dans les textes, ainsi que le montre déjà l'épigraphe de la présente communication ou cette autre citation tirée de la même source :

(35) On peut se demander si [...] en rendant aux esprits le bon usage des locutions du type *dans la mesure où, pour autant que, à condition que, par rapport à* [...], on ne rendrait pas à nos contemporains un service pratique de premier ordre. Weil, 1937

La seconde expression reformule la première, et cela quel que soit leur ordre d'apparition :

(36) Le monde existe pour moi, au sens fort du mot *exister*, **dans la mesure où** j'entretiens avec lui des relations du type de celles que j'entretiens avec mon propre corps – c'est-à-dire **pour autant que** je suis incarné. Marcel, 1923

(37) Mais **pour autant que** je me pense comme moi (et toute décision, toute action suppose cela) je me traite comme un tout ; de même **dans la mesure où** j'aime, où je suis aimé, etc. Marcel, 1923

La seconde se substitue à la première pour éviter une répétition, ainsi que le recommande le français normé, et de nouveau ici l'ordre paraît sans importance :

(38) un mot est compris à la fois comme unité et comme syntagme, et il est conservé **pour autant que** ses éléments ne changent pas. Inversement son existence n'est compromise que **dans la mesure où** ses éléments sortent de l'usage. Saussure, 1916

(39) Je fais mes actes **dans la mesure où** j'en accueille les raisons. Je fonde l'être physique de mes actions **pour autant que** je me fonde sur leur valeur, c'est-à-dire sur leur être moral. Ricœur, 1949

(40) elle [la mort] est le mal – mal simplement physique, **dans la mesure où** elle résulte organiquement de la pluralité matérielle où nous sommes immergés, – mais mal moral aussi, **pour autant que** cette pluralité désordonnée, source de tout heurt et de toute corruption, est engendrée, dans la société ou en nous-mêmes, par le mauvais usage de notre liberté. Teilhard de Chardin, 1955

Enfin les subordinées introduites par chacune des expressions se coordonnent :

(41) Dans la mesure où ces derniers [les dieux vivants] sont aussi bien des magiciens suprêmes que des prêtres suprêmes et pour autant que la marge de rationalité va en augmentant, la moralité liée aux images de dieux vivants peut prendre un aspect démiurgique qui fait pressentir la moralité d'action et de création. Gurvitch, 1968

ou les deux expressions elles-mêmes se coordonnent pour former une seule subordinée :

(42) Si le moi comme personne s'évanouit à mesure et pour autant que l'homme imite Dieu, comment suffirait-il de concevoir un Dieu personnel ? Weil, 1941.

L'impression d'une très grande proximité sémantique, voire d'une quasi synonymie, entre *dans la mesure où* et *pour autant que* ressort de ce voisinage et de cette interchangeabilité contextuelle. Pour s'en tenir à l'intuition de Simone Weil, celle-ci explique, à la suite du passage cité en épigraphe, que les « entités » et les « absolus » qui peuplent notre univers politique, tout en semblant « représenter une réalité absolue, indépendante de toutes les conditions, ou un but absolu, indépendant de tous les modes d'action, ou encore un mal absolu » recouvrent en même temps « tour à tour et simultanément n'importe quoi ». Or, « nous vivons au milieu de réalités changeantes, diverses, déterminées par le jeu mouvant des nécessités extérieures, se transformant en fonction de certaines conditions et dans certaines limites ». Les expressions dont la philosophe préconise l'emploi – et au nombre desquelles figurent donc *pour autant que* aussi bien que *dans la mesure où* – rendent précisément compte selon elle de ces conditionnements réciproques entre les phénomènes, de leur « interdépendance », laquelle préside à tous les processus d'évolution proportionnelle, simple ou inverse. L'usage de telles expressions nous aiderait par conséquent à quitter un monde factice, constitué « d'abstractions cristallisées, isolées, impossibles à mettre en rapport entre elles ou avec les choses concrètes » (*op. cit.*, 486) pour réussir à exprimer également tous les rapports et les relations effectives entre les entités et les procès, si seulement notre « puissance intellectuelle » était à même de concevoir ceux-ci, et notre discours en mesure d'employer plus fréquemment les locutions appropriées.

On vient de voir comment *dans la mesure où* a commencé par signifier la concomitance de deux procès en la combinant avec l'idée de « progression » issue de *mesure*, ainsi qu'avec celle de « restriction » venue du sémantisme de *dans*. Même si l'on distingue dans *pour autant que* une notion analogue de proportion grâce à *autant*, la relative ancienneté de l'expression a néanmoins estompé sa valeur primitive. Nous allons par conséquent commencer par essayer de l'élucider grâce à ses premières attestations dans notre corpus – en l'occurrence la base du DMF –, de manière à mieux saisir sa genèse et son évolution

ultérieure, comme on l'a fait pour la première expression, et en passant du coup plus rapidement sur certaines étapes et les démonstrations correspondantes.

3.1 La formation de *pour autant que* : un marqueur quantitatif

A l'inverse de l'expression précédente, *pour autant que* est exclusivement composé de termes grammaticaux. Le premier d'entre eux, *por/pour*, présente cependant une certaine polysémie. Au nombre des acceptions de la préposition *por* de l'ancien français, G. Moignet (1973 : 319-320) relève en effet « l'idée de substitution d'un être ou d'une chose » qu'on rendrait aujourd'hui par la locution « à la place de » quand son régime est un animé. Mais lorsque le nom qui suit la préposition exprime une notion de valeur, *por* introduit une estimation – *il n'en donroit mie un membre por cent mars d'or*. Avec des numéraux, il convient également à l'expression de la proportion – *Por un perdu deus retrovez* – et plus généralement à celle d'une correspondance, d'une équivalence comme on le perçoit aujourd'hui encore dans le tour archaïque *Œil pour œil, dent pour dent*. C'est le fait qu'elle soit suivie d'un terme de quantité, *autant*, qui sélectionne cette acception « quantitative » de la préposition *por/pour*. L'adverbe appartient en effet au paradigme des déclencheurs dans les systèmes corrélatifs que l'ancien français puis le moyen français mettent en place pour l'expression de la comparaison. Dérivé de la forme simple *tant* par adjonction du préfixe *al-* issu de *alius*, on l'interprète au niveau sémantique comme signifiant « une nouvelle fois la même quantité (la même qualité) » (B. Combettes 2008), ce qu'illustre en particulier la structure corrélative *pour autant* [quantité N₁]... *pour autant* [quantité N₂] de l'exemple suivant :

(43) Apres ce que vous avrez mis et adjousté par egales porcions et quantitez (pour autant moictié d'ongnons, et pour autant de sanc au quart de gresse) et puis, quant vos boudins seront de ce empliz, faictes les cuire en une paelle en l'eaue de froissure et piquier d'une espingle quant ilz s'emflent, ou autrement ilz creveroient. *Le Menagier de Paris*, c.1392-1394.

Cette expression complexe de la proportion entre deux quantités est intégrée au groupe verbal puisqu'elle quantifie le rapport d'égalité entre les deux compléments du verbe, *moictié* valant ici pour l'expression d'une unité (P. Ménard 1976 : § 115). Mais à l'instar d'autres structures corrélatives analogues dont a hérité le moyen français pour exprimer l'égalité et l'identité – les couples *aussi / autresi*, *autel / autretel* composés sur les formes simples correspondantes – *autant* est à l'occasion corrélé à une autre expression de quantité initiée par un « adverbe de degré au même titre que l'adverbe qui l'appelle, avec, en plus, la faculté de nominaliser en [lui] une phrase » (G. Moignet, *op. cit.* : 272). Ce second terme sollicité par le déclencheur est introduit au départ par *com(e)* dans la comparaison d'égalité, qui tend à s'uniformiser en *que* tout au long du moyen âge (B. Combettes *art. cit.*). La structure *pour autant... que*, qui ne forme pas encore lexie, porte alors sur le verbe dont elle est un modifieur. En raison du sémantisme de *pour* évoqué plus haut, elle constitue un « complément de prix » du verbe qui, en contexte, prend une valeur de haut degré (= « à aucun prix ») :

(44) et bien vous dy que, se il savoit qu'ilz menteissent, ilz ne seroient respité, pour autant d'or que je sui grant, qu'il ne fussent mis a mort. Bérinus, c.1350-1370

Dès qu'il n'est plus associé, même de façon imagée comme ci-dessus, à une quantité concrète du substantif quantifié par *autant*, le complément mesure le degré du verbe relativement à celui d'un autre procès introduit par *que*, d'où l'idée d'évolution parallèle et donc de proportion. Le procès principal se réalise à un degré identique à celui qui affecte le procès attendant :

(45) car pour autant est il fait pour voloir mourir que il est fait pour mourir. Crapillet, c.1450-1460

et la locution, désormais constituée en lexie, forme un bloc charnière entre les deux propositions au lieu de s'articuler en un morphème discontinu – déclencheur dans la matrice et introducteur de la comparative:

(46) Ceulx qui ne sont humbles conspirent contre leurs prelatz pour autant qu'ilz ne veullent souffrir le jouc de discipline, Anonyme, 1521

Du coup, c'est le degré du verbe et lui seul qui est concerné par la comparaison, à la différence de ce qui se passe en (43) et (44). L'exemple suivant le montre, avec la formule de rappel *de tant* qui anaphorise, au début du procès principal, la mesure complexe précédemment énoncée, ce qui confirme l'intégration syntaxique du constituant détaché au groupe verbal principal :

(47) Mais **pour autant que** ceste maison de Bourgogne estoit plus grande que les autres et plus puissante et qui avoit eu guerre avec le roi Charles septiesme, son père, trente deux ans sans trèves avec l'ayde des Angloys et qui avoyent leurs seigneuries assises ès lieux confins et les subjectz disposéz pour faire la guerre à luy et à son royaume, **de tant** luy fut plaisir plus grand et plus proffitable que de tous les autres ensemble. Et luy sembloit bien que, à sa vie, ne trouveroit nul contredit à son royaume ne aux environs près de luy. Commynes, 1489-1491

Détaché en tête de phrase pour des considérations essentiellement rythmiques (sa longueur et sa complexité), le constituant en *pour autant que*, à l'instar de sa reprise en *de tant*, évalue le degré de grandeur et de profit auquel atteint le plaisir de l'intéressé en le corrélant à celui dont était affecté la maison de Bourgogne : « Le plaisir est grand dans la proportion même où la puissance et le pouvoir de nuisance de l'ex-ennemi sont importants ». Le sens, purement quantitatif et proportionnel, est donc bien celui que nous avons trouvé au fondement de *dans la mesure où* (cf. 1.1), et sa syntaxe de « circonstanciel de manière » au sens large, indicateur de quantité ou de mesure du verbe, s'y assimile également. En « chevillant » (Le Goffic 1993 : § 282) deux procès sous le rapport du degré, *pour autant que* induit enfin lui aussi une sorte de délimitation externe du procès principal par le procès subordonné : la variation proportionnelle est contenue dans certaines limites, celles-là même que fixe le degré atteint par le procès secondaire.

S'il est vrai que ce conditionnement ne concerne au départ, en tout cas littéralement, que le **degré** des deux procès mis en regard par la locution, le glissement vers l'expression de la causalité n'est pas du tout contre-intuitif. On l'observe dès les premiers emplois, dès lors que le rapport quantitatif ne s'entend plus stricto sensu, comme une véritable variation proportionnelle, mais plutôt comme une corrélation entre deux procès, une mise en parallèle de leur survenue respective. Le segment introduit par *pour autant que* semble alors aussi bien avancer un motif du procès principal qu'exprimer une variation conjointe de leur degré respectif :

(48) et me semble que ung saige prince ayant pover de dix mil hommes et façon de les entretenir est plus à craindre et estimer que ne seroient dix qui auroient chascun six mil tous aliéz et confictz ensemble, pour autant que, des choses qui sont à desmesler et à accorder entre eulx, la moytié du temps se pert avant qu'il y ait rien conclud ne accordé. (*Ibid.*)

Le sens causal de *pour* n'est peut-être pas étranger à ce glissement sémantique de la proportion à la causalité, car on aurait bien du mal dans un exemple tel que le précédent à l'interpréter comme une véritable variation proportionnelle entre deux procès qui évoluent parallèlement. Néanmoins, le contexte comparatif global, avec la comparaison d'inégalité contenue dans la matrice, pourrait aussi conditionner l'emploi du quantifieur de degré. Celui-ci serait utilisé ici à la façon d'un « complément de déclencheur » dans les structures comparatives (A. Kuyumcuyan 2008) : un élément servant à préciser l'amplitude du différentiel explicité par *plus*. On pourrait alors paraphraser (48) de la façon suivante : « un prince sage en puissance de dix mille hommes [...] est **plus** à craindre et estimer **que** [...] dix [princes] qui en auraient chacun six mille [...], **d'autant que**, des choses qui sont [...] à accorder entre eux, la moitié du temps se perd avant qu'il [n'] y ait rien [de] conclu ». On peut d'ailleurs noter qu'un complément de déclencheur complexe tel que *d'autant (plus / moins) que* a lui-même évolué vers l'expression de la cause après avoir quantifié le degré du différentiel dans les comparaisons d'inégalité (cf. Kuyumcuyan : *art. cit.*). Quoi qu'il en soit de ces deux influences possibles, la proximité sémantique avec l'expression de la cause est suffisamment patente pour rendre possible une évolution ultérieure de la lexie.

3.2 Du quantitatif au causal

En rapprochant deux procès sous le rapport de la proportion, la locution *pour autant que* associe leur survenue. Les deux événements ou les deux faits semblent évoluer de manière parallèle, la progression du procès principal étant conditionnée par celle du procès secondaire. Ce dernier apparaît donc comme un facteur déterminant du degré du premier procès, puis de là de ce procès lui-même : d'une proportion à une cause la distance est vite franchie. Pour peu qu'on ne soit pas attentif au contexte comparatif d'un exemple tel que le précédent (48), la relation proportionnelle explicitée par le segment en *pour autant que* s'autonomise par rapport au prédicat verbal principal, et l'on passe pour lui du statut syntaxique de modifieur du verbe (indicateur de degré) à celui de circonstanciel de cause, et par conséquent plutôt complément de phrase que de verbe, même s'il continue par ailleurs à être intégré. Ce changement fonctionnel est la traduction syntaxique de l'ambiguïté sémantique de la structure. Pour autant, son interprétation causale systématique, dans les textes les plus anciens notamment, pourrait être envisagée comme une réanalyse de l'expression à partir d'emplois « modernes » dégagés de tout contexte comparatif portant sur la quantité, ainsi dans l'exemple suivant :

(49) Cestui lion, plus fort qu'un vieux verrat, / Vit une fois, que le rat ne savait / Sortir
d'un lieu, pour autant qu'il avait / Mangé le lard, et la chair toute crue : Marot, 1538

si l'on fait de *pour autant que* un simple substitut de *parce que*, on efface le rapport de dépendance **quantitative** établi entre les deux procès : le rat n'arrive pas à sortir non pour avoir mangé, mais pour avoir mangé **autant**, en raison inverse de la **quantité** de lard et de chair ingérée : plus il se trouve avoir mangé et donc avoir grossi, moins il peut sortir. C'est bien le **degré** de ce procès initial qui est ici signifié comme origine de l'impossibilité du second, non ce procès en tant que tel. Quantité et causalité ne s'opposent donc pas, mais entrent dans un rapport dialectique où intervient un effet de seuil : le second procès est bloqué dès lors que le premier dépasse une certaine limite. On trouve exactement le même effet de blocage du procès principal en raison du degré atteint par le procès secondaire dans l'exemple suivant :

(50) Aussi, quant me prierés, je cacherai ma Veue, / Car vostre Voix de moi ne peut
estre entendue / Pour autant que vos mains, grosses d'extorsion, / Sont trop plaines de
sang et de sedition. L'Estoile, 1579

A l'opposé, quand les degrés des deux procès concernés évoluent conjointement, leur rapport est de simple proportion :

(51) et pour autant que ledict Gargantua avoyt fort cheminé ce jour-là il avoit grant
soif, car il pria les Normans de luy donner à boire, Anonyme, *Les Chroniques
admirables*, 1534.

Ces trois derniers cas montrent comment le rapport de proportion simple ou inverse entre deux procès aboutit de toute manière à établir une corrélation entre leur survenue respective : si Gargantua a soif à un degré déterminé par la longueur de sa marche, a fortiori la marche peut apparaître comme un facteur déclenchant de la soif, sans même parler de degré. C'est pourquoi, loin d'opposer la proportion entre deux procès à une relation d'implication de l'un à l'autre, on aurait tout intérêt à les envisager chacune comme des étapes d'un continuum dans un processus de détermination unilatérale. A minima, cette implication concernerait le degré des procès respectifs, non sans déborder à l'occasion sur les procès eux-mêmes. La structure contrastive suivante illustre comment proportion et causalité peuvent ainsi être tour à tour convoquées pour rendre compte d'un même phénomène, d'abord de manière relative, en le rapportant à la mesure d'une autre quantité, puis de façon absolue, en le conditionnant à un facteur non affecté d'un degré, et partant à une cause essentielle et non relative :

(52) il y a des actions et des affections, lesquelles sont d'elles mesmes mauvaises,
sans qu'elles puissent jamais estre autres : comme envie, malveuillance, larrecin,
paillardise : et sont appellées vices, non pas pour autant qu'il y ait aucune mediocrité
entre elles, mais bien parce qu'elles sont tousjours vicieuses. Brués, 1557

La citation suivante de Calvin est plus incertaine : met-elle en évidence une proportion entre l'assertion principale et une autre, par une sorte de corrélation de quantité de l'une à l'autre, ou équivaut-elle à une simple causale en *parce que* ?

(53) Les Sacremens donc nous sont des exercices pour nous rendre plus certains de la parole et des promesses de Dieu. Et parce que nous sommes charnels, aussi ils nous sont donnez en choses charnelles, afin qu'ainsi ils nous instruisent selon la capacité de nostre rudesse, et nous adressent et conduisent, comme pédagogues font les petits enfans. à ceste cause Sacrement est appellé par saint Augustin : Parolle visible, pour autant qu'il nous démontre comme en une peinture les promesses de Dieu, et nous les représente au vif. Calvin, 1560

Comme on l'a vu précédemment avec *dans la mesure où*, les contextes négatifs font mieux ressortir la valeur de limitation présupposée par ce type d'expressions. Le « degré » auquel atteint la réalisation du procès principal est déterminé par celui du procès secondaire, y compris, à l'extrême, dans son degré zéro. En (49) et (50), c'est par exemple la « trop grande » réalisation du procès secondaire qui fait totalement obstacle à celle du procès principal, d'où sa négation. Inversement, une négation portant sur le procès secondaire, de type *pour autant que... ne... (pas)* prend en contexte valeur de restriction :

(54) et encor plus longuement se gardera, si vous mettez le tonneau dans un puis ou un fleuve bien fermé, et enclos d'une petite peau, et le laissez là trente jours, car pour autant qu'il n'aura point bouilly il sera tousjours moust : Estienne, 1564.

Le sens correspond à « il ne sera moût que s'il ne bout pas », « qu'à condition qu'il n'ait point bouilli du tout ». Combiné à la négation, *pour autant que* énonce une restriction hypothétique (= « pourvu que ne pas ») : le procès dont la réalisation, même à peine entamée, empêcherait celle du fait principal. L'antéposition du constituant subordonné ne semble en revanche pas encore correspondre à sa topicalisation, ainsi qu'on l'a déjà relevé pour certains des exemples illustrant l'emploi de *dans la mesure où* (17 et 18). Au contraire, on pourrait même y voir, de même qu'en (16) une focalisation : « [C'est] pour autant qu'il n'aura point bouilli [qu']il sera toujours moût », l'apport rhématique de l'énoncé consistant précisément dans la restriction, de ce fait encore intégrée à la proposition, fût-ce au titre d'élément syntaxiquement secondaire. De même les deux enchaînements suivants rhématisent-ils, grâce à l'alternance question-réponse, la circonstance à laquelle semble suspendue, à cause de la négation, la réalisation du procès principal :

(55) il n'est pas en sa puissance de vous promettre asseuree guerison, ores qu'il ayt en main les remedes de son art très prompts. Et pourquoy doncques ? Pour autant que l'exécution de son ordonnance despend de la misericorde d'un maistre apothicaire. Pasquier, 1613

(56) ALFONSE. – Je ne trouve pas bon que Girard s'en mesle. LOUYSE. – Pourquoi ? ALFONSE. – Pour autant qu'il vous en a prié autrefois pour son fils, et j'aurois peur que maintenant il vous fist un faux bon et qu'il la voulust encores faire avoir à Eustache. Turnèbe, 1584

Selon toute apparence, la question porte dans les deux cas sur la négation du procès principal – « Pourquoi n'est-il donc **pas** en puissance de vous promettre une guérison assurée ? » « Pourquoi ne trouvez-vous **pas** bon que Girard s'en mêle ? » –, et la subordonnée de (55) explicite « combien », « à quel point » la promesse constituant le prédicat principal est en réalité soumise à l'intervention d'un tiers, ou le jugement de (56) tributaire d'un comportement passé. On peut par conséquent avancer que l'apport rhématique de la réponse est constitué par l'incidence de la subordonnée sur la négation contenue dans le prédicat principal : « c'est pour autant que l'exécution de son ordonnance dépend de la miséricorde d'un maître apothicaire qu'il **ne** peut vous promettre guérison assurée » ; « c'est pour autant qu'il vous en a prié autrefois que je **ne** trouve **pas** bon que G. s'en mêle maintenant ». La réalisation du procès principal est circonscrite dans les limites déterminées par un autre procès auquel elle est en quelque sorte suspendue, si bien que la variation proportionnelle entre les deux procès se résout en restriction dans les contextes négatifs :

(57) Et craignant d'estre prevenu par un autre, monstroit bien par son impatiente hastiveté qu'amour (selon l'opinion du plus sage d'entre les Grecs) n'est pourtrait avec des aisles, sinon pour autant qu'il donne (ce semble) des aisles à ses desireux subjects. Yver, 1572

3.3 Statut syntaxique et informationnel du constituant introduit par *pour autant que*

Dans les exemples anciens pris en compte jusqu'à présent, le statut lié, intraprédicatif, du constituant introduit par *pour autant que* semble assez clairement ressortir de sa position postverbale (46) qui l'intègre d'une manière ou d'une autre au prédicat de la matrice à titre de quantificateur de son degré (48). Même lorsque survient un détachement initial comme celui de (47), sa reprise par *de tant* le réinsère malgré tout in extremis dans la structure propositionnelle de la matrice où il acquiert même valeur rhématique comme l'expliquerait la paraphrase suivante : « C'est pour autant que cette maison de Bourgogne était plus grande et plus puissante [...] qu'il lui fut plaisir plus grand [...] » Ainsi qu'on l'a déjà noté à propos de *dans la mesure où*, la rhématisation d'un constituant est un gage relativement assuré de son intégration syntaxique à la prédication principale. Va dans le même sens sa coordination à un constituant prépositionnel de fonction circonstancielle (cf. ex. 13), comme dans la tournure contrastive suivante :

(58) Mais aucuns d'eux ont voulu modérer ceste rage, laquelle estoit à leur opinion trop outrageuse, et ont dit que l'huile de Confirmation est à tenir en plus grande révérence que le Baptesme, non pas possible pour plus grande vertu et utilité qu'elle confère, mais pour autant qu'elle est donnée par personnes plus dignes, ou qu'elle se fait en plus digne partie du corps, c'est assavoir au front, ou qu'elle eslargist plus grande augmentation de vertu, combien que le Baptesme vaille plus à rémission. Calvin, 1560

ou dans la structure comparative qui suit :

(59) Bien vous diray- je qu'encores que je sois marry de n'avoir receu de vos lettres, si n'en suis-je point tant marry pour ce defaut que pour autant que ce m'est un certain prognostic, que ne projettez encore rien de vostre retour par deçà. Pasquier, 1613

De même, l'insertion de l'ensemble P_1 *pour autant que* P_2 dans une subordination de type complétif joue-t-elle en faveur d'une telle conclusion :

(60) disans par un argument infaillible, que l'homme est plus ancien, noble et excellent, et d'avantage plus entier et parfait que la femme, pour autant que Dieu forma le premier homme Adam de ses propres mains, et à sa semblance et image; le constituant maistre et Seigneur de toutes creatures De Taillemont, 1553

(61) Et Theopompus, Roy de Sparte, à celui qui luy disoit que la chose publique demuroit sur ses pieds, pour autant qu'il sçavoit bien commander : C'est plustost, dict-il, parce que le peuple sçait bien obeyr. Montaigne, 1592

Malgré leur ponctuation, ces deux exemples placent l'ensemble articulé par la locution conjonctive dans le champ de la subordination (cf. 1.4), et cela parce que dans les deux cas la subordonnée relève, tout autant que sa matrice, du discours rapporté régi par le verbe *dire*. De même, en (62), l'enchâssement met-il sur le même plan trois subordonnées intégrées, dont la première est introduite par *pour autant que* :

(62) Et ne sert à rien ce que le commun pense, que, pour autant qu'elle esmeult plusieurs compaignyes d'hommes s'assemblantz en un taz, ce soit agilité ny, pour ce qu'elle est plaine de menaces, que ce soit assurance ou, d'autant qu'elle est mal aysée à gouverner, que ce soit magnanimité. Saint-Julien, 1546

Ce statut intraprédicatif de la subordonnée est cependant beaucoup plus douteux dans d'autres contextes, qu'ils soient exactement contemporains de ceux que nous avons énumérés ci-dessus, ou même légèrement antérieurs. Sans être évidemment jamais soi-même tout à fait à l'abri d'une réanalyse, on a du mal à ranger la subordonnée du passage suivant dans la même catégorie que celles qui précèdent

(63) Et parce que jusques à l'heure presente j'en ay fait peu de compte et ne luy ay usé d'aucune faveur ou d'autre bon traictement, je m'assure, veu la grande amitié qu'il me porte, que si je l'avois regardé cinq ou six fois de bon oeil ou favorisé de quelque baiser, il hazarderoit mille vies, s'il les avoit, pour me complaire.

Et pour autant que je sçay qu'il est homme officieux, docte et de grande reputation, et qu'il pourroit beaucoup en cecy, je n'ay voulu vous celer ce que j'en pensois ». Boaistuau, 1559.

La position initiale de la subordonnée n'est pas seule en cause, car certains exemples de *pour autant que* vus jusqu'à présent l'adoptaient – (47), (51), (54) –, sans pour autant conduire à mettre en cause le statut intégré de la subordonnée, fournissant même plutôt un indice de sa rhématisation. En (63) pourtant, l'antéposition de la subordonnée en *pour autant que* semble bien modifier son statut informationnel et syntaxique. Le constituant a cette fois bel et bien quitté le domaine rhématique de l'énoncé pour en devenir le « topique » (cf. 2.1) : l'élément plutôt chargé d'assurer sa continuité avec ce qui précède, au détriment de sa propre connexion à la proposition qui suit (cf. 2.1). De même dans le passage suivant des *Chroniques admirables* :

(64) En ce point entra en la salle où l'on banquetoyt, et croyez hardyment qu'il espoventa bien l'assistance : mais pour autant qu'il avoit les bras lyez dedans il ne pavoit riens prendre à mengier mais en grant peine se inclinoyt pour prendre à tout la langue quelque lippée : Anonyme, 1534

le rapport de proportion entre procès de la subordonnée et celui de la principale est-il passé au second plan, pour être remplacé par un lien de présupposition entre le constituant initial et le reste de l'énoncé. Bien loin d'être rhématique, la subordonnée en *pour autant que* rappelle en effet au lecteur un élément de la diégèse qu'il connaît déjà, et assure de ce fait la continuité thématique du récit. Un clivage de la subordonnée ou sa postposition n'aurait certes rien d'impossible, mais de telles manipulations seraient-elles ici contraires à la hiérarchie informationnelle de l'énoncé, dont le rhème propre est cette fois bel et bien constitué par le procès principal et lui seul : *mais (pour autant qu'il avait les bras liés à l'intérieur) il ne pavoit riens prendre à mengier...* L'antéposition de la proposition en *pour autant que* lui a donné cette fois une valeur très proche de celle que remplirait *puisque* dans un cas semblable, ce qui ouvre la voie aux valeurs énonciatives de la locution. Celles-ci sont déjà manifestes en (63), où le rapport de proportion entre subordonnée et matrice ne joue plus au niveau des énoncés, mais à celui de l'énonciation. Les prédicats mis en rapport sont en effet de nature méta énonciative : *je sçay / je n'ay voulu vous celer*. Ce sont des attitudes propositionnelles et des actes de langage qui sont désormais articulés par ces marqueurs, non les contenus propositionnels eux-mêmes. Pour autant qu'on puisse en juger à une telle distance, cette évolution, ce passage d'un niveau à l'autre, s'est opérée aussi rapidement dans le cas de *pour autant que* que dans celui de *dans la mesure où* bien plus tard : sur quelques dizaines d'années. Et avec le premier comme pour le second, certains énoncés laissent perplexes :

(65) Or je treuve que la cognoissance des différences des vocables se peut faire en troys sortes en nostre escriture, et par aventure en quatre si nous voulions prendre garde aux accens. Mais pour autant qu'ilz sont encores incogneuz aux François, nous nous en somes deporté. Meigret, 1545

Bien que relativement ancien, (65) nous semble malgré tout relever de l'emploi énonciatif de *pour autant que* : à supposer que l'expression ait encore valeur proportionnelle, celle-ci semble intervenir désormais au plan de l'énonciation : « Pour autant qu'on peut dire P₁, P₂ ». En revanche, un clivage de la subordonnée serait moins insolite qu'en (64), ce qui montre bien l'ambiguïté d'un tel énoncé qu'on peut également lire à l'ancienne ou à la nouvelle mode. Ainsi qu'on l'a aussi vu avec l'expression précédente, ce transfert d'un niveau à l'autre d'une part n'est pas irréversible, d'autre part revêt plusieurs aspects qui ne sont pas tous aussi transparents les uns que les autres. Et à la différence de *dans la mesure où*, *pour autant que* réserve encore, dans sa longue histoire, quelques zones d'ombre.

4. Pour autant que et domaine énonciatif

Les emplois énonciatifs de la subordonnée en *pour autant que* interviennent très tôt dans l'emploi de la formule, ainsi qu'on vient de le voir dans la section précédente et comme semblent encore l'indiquer de manière plus assurée sa position et sa ponctuation dans le passage suivant de *La Défense et Illustration de la langue francoïse* :

(66) Vray est, que le Nom de cetuy cy (pour autant que ces deux Langues sont plus fameuses) s'etent en plus de Lieux : Du Bellay, 1549

Mais à l'instar d'autres expressions évoquées dans l'introduction, l'emploi énonciatif s'est surajouté plus qu'il n'a détrôné les précédents, et cela à partir du milieu du XVI^e siècle. Un même auteur peut du reste l'employer successivement avec chacune de ces deux valeurs, ainsi trouve-t-on, chez Claude de Taillemont, à côté d'exemples intégrés (*cf.* 60), d'autres plus spécifiquement méta-énonciatifs, par exemple :

(67) Je cuide certes qu'il n'y a nul de vous qui ne soit de cet avis ; mais pour autant que moins on a ce que plus on desire, laissons ce propos ; De Taillemont, 1553

(67) relève du plan énonciatif du « discours » au sens de Benveniste (1959) et illustre à ce titre la valeur argumentative nouvelle acquise par l'expression dans l'interaction verbale. En position initiale non rhématique, la subordonnée en *pour autant que* reçoit désormais bel et bien fonction de thème au plan informationnel. En tête d'énoncé, elle ne s'intègre plus à l'assertion principale au titre de constituant, d'indicateur de degré, mais « met en condition » le destinataire pour sa bonne réception – formant, dans la terminologie de Roulet (2001), « acte discursif préparatoire », en l'espèce de topicalisation. Son sens littéral et concret de rapport, de proportion entre le degré de deux procès est évacué au profit d'un conditionnement unilatéral entre deux actes d'énonciation successifs. Par ce biais, la subordonnée s'intègre au plan des « pré-supposés » plutôt qu'à celui du « posé » de l'énoncé (Ducrot 1972), et participe d'une sorte de coup de force argumentatif. La sous-phrase se présente en effet comme simple explicitation d'un savoir partagé, admis, sur lequel il serait par conséquent licite de passer sans discussion pour en venir à la conclusion, ne serait-ce que parce qu'il en aurait déjà été question auparavant :

(68) et ce pour autant que **comme nous avons dit**, l'action en est illustre de toutes les deux façons, Chapelain, 1623

Ce mécanisme, maintes fois décrit au sujet de *puisque*, de *s'il est vrai que* ou *étant donné que* (Ducrot *op. cit.* et Ducrot *et al.* 1980), fonde aussi, comme on l'a vu, le socle de l'évolution actuelle de *dans la mesure où* (*cf.* 2.1, ex. 17-18). Mais l'intérêt de *pour autant que* consiste donc d'une part à n'avoir pas abandonné son sens proportionnel initial, encore attesté à la charnière du XVII^e et du XVIII^e :

(69) les fonds commençans le mouvement, il faut que l'argent qu'ils forment pour faire sortir les denrées qu'ils produisent, passent par une infinité des mains, auparavant que son circuit achevé, ils reviennent à eux : de maniere, que ne faisant ces passages que pour autant qu'il en est sorti la premiere fois, on peut dire qu'une diminution de cinq cens livres par an, en pure perte dans un fond, en produit une de plus de trois mil livres par an, au corps de la république, et par consequent préjudicie extrêmement au roi, qui ne peut jamais tirer autant d'impôts de sujets pauvres, comme de riches. Boisguilbert, 1695

(70) Ces trente-cinq paroisses sont exemptes de taille pour autant qu'il y en a d'enfermé dans les bornes de la banlieue, qui ne les comprend pas toutes dans toute leur étendue, mais qui en coupe quelques-unes, et presque toutes celles qui sont aux extrêmes, par des lignes qui se tirent d'une borne à l'autre ; Vauban, 1707

(71) Il en est à peu près de même des rentes constituées à prix d'argent, ou par dons et legs, qui ne doivent entrer dans ce second fonds, que pour autant qu'il en doit revenir au roy de celles qu'il a constituées sur luy-même, par les rentes qu'il a créées sur l'hôtel de ville de Paris, sur les tontines, sur les postes, sur le sel, et sur d'autres fonds semblables. *Ibid.*

d'autre part à être réapparu après une longue éclipse, en se présentant d'une manière en partie nouvelle. Si l'on en juge en effet par le corpus de Frantext, *pour autant que* n'est plus guère usité à l'écrit, (70) et (71) représentant ses deux dernières attestations avant une soudaine et étrange renaissance, plus d'un siècle plus tard, dans les contextes suivants :

(72) Du fond de leur cabinet obscur, ils vantent, tantôt la démagogie, tantôt le despotisme, tantôt le carnage, lançant, pour autant qu'il est en eux, tous les fléaux sur l'humanité, et prêchant le mal, faute de pouvoir le faire. Constant, 1813

(73) Je crois avoir assuré son avenir, pour autant que sur terre on puisse l'assurer pour qui que ce soit. Potocki, 1815

(74) Pour autant que je m'en souviennne, cet état dura six semaines. *Ibid.*

Puis de nouveau, à l'exception d'un *qu'il m'en souviennne* en 1836 chez Pétrus Borel, l'expression disparaît pour ressortir après 1870 :

(75) Car, pour autant que je pénètre le sens des mots, cette façon de s'exprimer n'indique pas une raison, c'est une comparaison. Gobineau, 1874

(76) – « écoutez la suite, » continuait Sarkis avec la même gravité qu'il eût mise à expliquer un texte grec. – « et pour autant qu'on peut transgresser ce commandement de coeur, de bouche et d'œuvre ; celles qui désirent d'accomplir l'œuvre de chair hors le mariage, bien que l'effet ne s'en suive pas, péchent mortellement. Péladan, 1884

Ce qui est tout à fait étonnant dans cette renaissance de la lexie, c'est qu'elle ajoute aux usages anciens de l'expression sans du tout les effacer : (72) semble encore vraiment relever de l'emploi proportionnel et intrapredicatif initial – et ce malgré la ponctuation –, (76) de l'emploi topical-énonciatif ; mais (73), (74) et peut-être (75) innove avec une combinaison inédite jusque là : le subjonctif dans la subordonnée introduite par *pour autant que*. Comme le montrent les exemples en question, et comme on le sait de reste (Soutet 2000), ce mode a pour effet de virtualiser le procès concerné, de le rendre en quelque sorte incertain, douteux. Ainsi pourrait-on remplacer *pour autant que* dans (73) par *à supposer que*, laquelle locution commande aussi le subjonctif, ce qui n'était possible jusque là dans aucun de ses emplois. Non seulement donc ce mode derrière notre expression est nouveau, mais il entraîne bien évidemment quelque changement dans sa valeur. Impossible en effet de lui substituer dès lors *puisque* ou *étant donné que*, si bien qu'on est plutôt tenté de considérer la subordonnée non comme une explicitation des présupposés de l'énoncé comme précédemment, mais comme un marqueur complexe de sa « modalité épistémique » (Le Querler 1996). Par son moyen, le scripteur indique un certain degré d'incertitude au sujet de l'assertion principale, qu'il pondère en l'affectant d'un plus ou moins grand coefficient de doute. On est en somme fort proche des exemples (23) à (25) de *dans la mesure où*, qui mettaient pareillement en question la validité universelle de l'énoncé.

N'est sans doute pas non plus étranger à ce phénomène le sémantisme du verbe de la subordonnée : explicitant typiquement une « attitude propositionnelle » (cf. par exemple *se souvenir*, très fréquemment aussi *savoir*), celui-ci prend pour objet le reste de l'énoncé à la manière d'une incidente (Le Goffic 1993 : § 339) pour relativiser sa validité en l'indexant à une subjectivité elle-même incertaine. C'est pourquoi l'emploi de la première personne ou de *on* est plus ou moins requis dans ces subordonnées, qui peuvent aussi, à l'instar de (73), fonctionner comme une sorte d'écho autophonique et atténué, par le subjonctif, de l'assertion principale. Il est clair qu'on retrouve ici le sens proportionnel de *pour autant que*, mais au niveau des attitudes propositionnelles et non plus directement des contenus, ainsi qu'on l'a également décelé dans l'évolution de *dans la mesure où* (cf. 2.2, ex. (19) à (22)). Ce que mesure désormais *autant*, c'est le degré de vérité de l'assertion, eu égard à des conditions énoncées dans la subordonnée : capacités cognitives de l'énonciateur ou de l'espèce humaine en général, état du savoir dans le champ considéré, limitations diverses dont au premier chef celle de la perception – la modalisation *en pour autant que* a systématiquement pour effet d'affaiblir le degré de vérité de l'assertion principale, jamais de le renforcer. Pondérer une assertion, rapporter son degré de vérité à celle d'une autre, c'est en effet toujours la relativiser, quitter l'univers des réalités stables et immuables pour le monde des réalités changeantes et proportionnelles, comme l'énonçait S. Weil. Même (75), où le subjonctif n'a rien de certain, obéit au même mécanisme de modalisation de l'énoncé global, et ce grâce à la conjonction d'autres marqueurs : la première personne, la périphrase verbale *pénétrer le sens des mots*, coréférente en partie à *cette façon de s'exprimer*, tous ces éléments montrent le caractère méta-énonciatif et par conséquent, dans une certaine mesure, « spéculaire », « sui-énonciatif » (Berrendonner 1981), de tels segments phrastiques. Nous proposons de distinguer cette nouvelle sous-catégorie de subordonnées en *pour autant que* par le « test » suivant : leur introducteur substitut est *à supposer que*, tandis que les « présuppositionnelles » requièrent *puisque* ou *étant donné que*, comme on le voit encore grâce à (76). Ces deux catégories d'emplois de *pour autant que* correspondent respectivement aux exemples (23)-(25) d'une part – *à supposer que* –, et (17)-(22) ; (26)-(34) d'autre part – *puisque / étant donné que* – de *dans la mesure où*.

Un nouveau sujet d'étonnement, c'est cependant qu'une subordonnée *en pour autant que* occupe ce rôle de modalisateur de l'énoncé sans être pour autant au subjonctif :

(77) L'indo-européen lui-même, pour autant que la science actuelle permet de le reconstruire, ne donne nullement l'impression d'un idiome primitif. Bally, 1913

(78) Quant au présent, pour autant que je pouvais interpréter les paroles sibyllines de Françoise, ce n'était pas que sur des points particuliers, c'était sur tout un ensemble qu'Albertine me mentait, Proust, 1922

Les occurrences modernes de cette expression dans *Frantext* donnent le sentiment d'un usage flottant, laissé à l'appréciation de chaque auteur, ce que confirme du reste Grevisse en relevant la possibilité des deux modes dans la subordonnée (1993, § 1100 b). Même un tour presque figé comme *autant que je sache* connaît en réalité l'alternance :

(79) Non, vraiment, il n'y a, pour moi du moins, de catholicisme possible que là, – et comme, du moins pour autant que je le sais, – hélas ! En ce domaine peut-on jamais prévoir l'avenir, – Augustin n'est pas encore excommunié, il reste un appui. Du Bos, 1927

sans pour autant compromettre la valeur modalisante de la subordonnée, ce que corrobore son enchâssement dans – ou sa juxtaposition avec – une incidente de même fonction :

(80) Une curieuse espèce de libellule vole devant nos pas, avec une macule noire ou grenat à l'extrémité des ailes de tulle transparent (m'a-t-il semblé, pour autant que j'ai pu les distinguer). Gide, 1928

A moins que la subordonnée ne réalise à elle seule cette incidente à valeur modalisatrice :

(81) simplement accroché là, à l'angle du toit d'une lampisterie, sa hampe de guingois penchée sous son poids, non pas rouge mais (pour autant que l'on pouvait distinguer les couleurs tel qu'il était maintenant, imbibé d'eau et pendant lourdement) mi-partie rouge et noir, Simon, 1989

Le subjonctif n'est pas réputé d'utilisation facile, si bien qu'on est fondé à s'interroger sur le rôle de l'hyper-correction dans un emploi non contraint tel que celui qui nous intéresse. Son utilisation serait le signe d'une sorte d'inconfort des scripteurs, joint au désir de ne pas contrevenir à un usage supposé normé, un peu comme ce même mode s'est généralisé aujourd'hui, sans véritable raison grammaticale (ce qui n'est d'ailleurs pas en soi une raison), derrière *après que*. Il arrive pourtant que la correction joue dans l'autre sens, non vers le laxisme, mais en renonçant aux raideurs superflues. Ainsi opposera-t-on avec profit ces deux versions successives d'un passage du *Soulier de Satin* de Claudel :

(82a) Capitaine. – mais ne ferez-vous rien du moins pour la veuve de Don Pélage que ce brigand retient captive ? Le Vice-roi. – non point captive, monsieur, pour autant que je puisse savoir, mais son épouse honorée. 1929

(82b) Le Vice-roi. – non point captive, monsieur, pour autant que je puis savoir, mais son épouse honorée. [version pour la scène], 1944

En passant d'un niveau intégré au statut d'élément périphérique, voire métaprédicatif, relativement à l'énoncé global, *pour autant que* illustre une tendance très généralement répandue dans les mots grammaticaux, ainsi que nous l'avons rappelé dans l'introduction. On ne peut pour autant dans son cas parler de disparition totale de ses premiers emplois, intégrés, au profit d'usages uniquement extraprédicatifs. Les premiers se sont raréfiés, certes, tandis que les seconds proliféraient, dans une proportion du reste difficile à évaluer, d'autant qu'elle s'apprécie sur un corpus – *Frantext* – lui-même non exhaustif et dont la représentativité ne peut être évaluée. D'ailleurs, ne trouverait-on qu'un ou deux exemples de ce type :

(83) Il est votre patron et votre maître pour autant que vous êtes ou deviendrez ce soir des petits Porte-Glaive. Tournier, 1970

(84) Les atomes se combinent pour autant que leurs figures le permettent. Deleuze, 1969

et continueraient-ils à être compris des lecteurs, cela suffirait – vertu du contre-exemple – à refuser son certificat de décès au sens primitif. C'est même cette présence de l'acception quantitative concrète qui donne lieu, en contexte, via une interprétation maximaliste (le haut degré), à une dérivation concessive :

(85) un pouvoir sans retenue, sans ces entraves, ces limitations qu'apportent aux possesseurs de terres ou de machines la concurrence d'autres possesseurs de terres ou de machines, parce que pour autant que l'on possède des terres ou des machines il est impossible de les posséder toutes, d'atteindre à ce pouvoir total que peut conférer la bonne conscience de ne faire travailler personne à son profit personnel, Simon 1981

Mais en dehors de ces contextes choisis qui remotivent le sens littéral de l'expression, les emplois modernes tendent naturellement à privilégier le sens énonciatif de *pour autant que*, voire même plutôt son emploi le plus récent, celui de « modalisateur » de l'énoncé, d'où sa collision systématique dans les textes, on l'a vu (cf. 3), avec son concurrent direct, *dans la mesure où*. Les deux expressions laissent pareillement entendre que l'assertion qu'elles accompagnent est sujette à une caution qu'elles ont l'élégance, ruse suprême, d'explicitier. Moyennant cette pirouette, elles la « font passer » au lecteur, en le laissant croire à son libre-arbitre. N'en dispose-t-il pas alors qu'on lui accorde **a priori** le droit de mettre en doute l'énoncé ? Car les deux expressions ont encore en commun de s'opposer à *puisque* par le caractère « non partagé » de l'argument qu'elles énoncent (cf. 2.3). Sans doute en raison de leur origine quantitative, elles contribuent encore à pondérer, atténuer l'énoncé plus qu'à le renforcer, ce qui relève bien entendu d'une stratégie argumentative particulièrement habile. En tempérant son énoncé d'une marge d'incertitude, le scripteur ménage à l'intérieur de sa parole un espace pour la contestation, le débat, il paraît ce faisant ouvrir son discours tout ensemble au doute et à son lecteur. Mais s'il est facile d'opposer ensemble *pour autant que* et *dans la mesure où* à d'autres locutions conjonctives de même profil, qu'est-ce donc alors qui les oppose entre elles ? Une telle question forme cependant pétition de principe, et peut-être n'y a-t-il justement pas lieu de les opposer *aujourd'hui*. La dernière-née apparaît en effet alors que la première semble plutôt moribonde, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Loin de lui assener le coup de grâce, cette génération spontanée d'une concurrente redonne vie à *pour autant que*, qui aurait peut-être sans cela jeté alors ses derniers feux. Peut-être l'apparition de *dans la mesure où* a-t-elle comblé une lacune à un moment où *pour autant que* avait quasi disparu. Mais peut-être aussi l'existence de ce doublet a-t-elle insufflé à son aîné une nouvelle vigueur. Peut-être a-t-on tort de vouloir appliquer des catégories trop « économiques » à la langue, comme le principe de l'économie linguistique. Peut-être que le fait d'avoir deux unités pour dire *la même chose* ne les affaiblit pas chacune, mais qu'au contraire elles se renforcent l'une l'autre. Toujours est-il que pour le moment, le locuteur dispose de deux lexies au lieu d'une pour exprimer toutes sortes de rapports proportionnels, et cela au niveau des énoncés comme des énonciations.

Références bibliographiques

- Berrendonner A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Bertin, A. (2002). L'émergence du connecteur *en effet* en moyen français. *LINX*, 46, 37-50.
- Combettes, B. (2006). Du niveau textuel au niveau énonciatif dans la grammaticalisation : le rôle du contexte. *Langue Française*, 149, 48-60.
- Combettes B. (2008). L'alternance *si /aussi* dans l'expression du comparatif d'égalité : facteurs d'évolution en moyen français », *Linguisticae Investigationes*, 31, 1.
- Ducrot O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Ducrot O. et al. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Grévisse M. & Goosse A. (1993). *Le bon usage*. Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Heine, B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In I. Wischer & G. Diewald, eds. *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam : Benjamins, 83-101.

- Heine, B., Claudi, U. & Hünnemeyer, F. (1991). *Grammaticalization : a conceptual framework*. University of Chicago Press.
- Hopper, P. & E. Traugott. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Kuyumcuyan, A. (2008). Les modifieurs de déclencheurs dans les systèmes corrélatifs. *Linguisticae Investigationes* 31 : 1, 107-123.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Le Querler N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : de Boeck.
- Ménard P. (1976). *Manuel de français du moyen âge. I. syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux : SOBODI.
- Moignet G. (1973). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck (1984).
- Roulet E. et al. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation des discours*. Bern : P. Lang.
- Schwenter S. & Traugott, E. (2000). Invoking scalarity : the development of *in fact*. *Journal of historical pragmatics*, 1, 7-25.
- Soutet O. (2000). *Le subjonctif en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Traugott E. C. (1982). From propositional to textual and expressive meanings ; some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization. In W. Lehmann & Y. Malkiel, eds., *Perspectives on historical linguistics*, Amsterdam : Benjamins, 245-271
- Traugott E. C. (1995). Subjectification in grammaticalization. In D. Stein & S. Wright, eds. *Subjectivity and Subjectivisation*. Cambridge University Press : 31-54
- Traugott E. C. & B. Heine, éds. (1991). *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam : Benjamins.
- Visconti J. (2004). Conditionals and subjectification : implications for a theory of semantic change. In O. Fisher & al. eds, *Up and down the Cline - The Nature of Grammaticalization*, Amsterdam : Benjamins.
- La plupart des exemples mentionnés dans l'article sont issus des bases DMF et FRANTEXT du laboratoire ATILF de Nancy (Nancy-Université & CNRS).